Lu pour vous

Financement approuvé pour le projet de partenariat mondial pour le rendement énergétique des transports maritimes (GloMEEP)

Le projet GloMEEP, officiellement intitulé «Transformer le secteur des transports maritimes internationaux pour réduire les émissions de carbone par le biais de l'amélioration du rendement énergétique», portera en particulier sur le renforcement des capacités pour mettre en œuvre des mesures techniques et opérationnelles dans les pays en développement, où les transports maritimes occupent une place de plus en plus importante.

Par Meriem KARI

L'OMI, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont signé un accord en vue d'allouer US$2 millions à un projet de partenariat mondial pour le rendement énergétique des transports maritimes, d'une durée de deux ans, qui vise à appuyer l'adoption généralisée et la mise en œuvre de mesures relatives au rendement énergétique des transports maritimes.

Le but de ce projet est de promouvoir un secteur maritime à faible émission de carbone, afin de réduire au minimum les effets défavorables des émissions provenant des transports maritimes sur le changement climatique, l'acidification des océans et la qualité de l'air dans les pays concernés.
Un aspect particulièrement intéressant de ce projet tient au rôle qu'il devrait jouer pour stimuler un partenariat novateur entre les secteurs public et privé, par le biais d'une nouvelle Alliance mondiale du secteur (GIA) pour le rendement énergétique des transports maritimes.

Les principales entreprises du secteur privé, y compris les sociétés de classification, les constructeurs de navires, les exploitants de navires, les fournisseurs de matériel de marine, les exploitants des ports et les fournisseurs de services de conseil maritime et de systèmes de gestion, devraient participer à cette alliance.

L'OMI exécutera le projet GloMEEP financé par le FEM en partenariat avec le PNUD. Dix États Membres de l'OMI participeront au projet en tant que principaux pays pilotes : Afrique du Sud, Argentine, Chine, Géorgie, Inde, Jamaïque, Malaisie, Maroc, Panama et Philippines.

Ces bénéficieront d'un appui pour mettre en œuvre rapidement des réformes juridiques, politiques et institutionnelles pertinentes, en stimulant l'action gouvernementale aux niveaux national et régional et l'innovation du secteur pour appuyer la mise en œuvre efficace des prescriptions de l'OMI en matière de rendement énergétique.

Outre le financement du projet par le FEM, d'autres fonds seront mobilisés sous forme de dons en nature et de versements, pour un montant total d'environ US$13,8 millions.

Un certain nombre de manifestations liées à la mise en œuvre du projet GloMEEP devraient avoir lieu parallèlement à la conférence d'une durée de deux jours intitulée «Future-Ready Shipping 2015 : Conférence internationale

conjointe OMI-Singapour sur le transfert de technologies maritimes et le renforcement des capacités» qui doit se tenir à Singapour les 28 et 29 septembre 2015.

Cette conférence réunira des responsables maritimes afin d'examiner la marche à suivre pour encourager l'adoption de technologies visant à améliorer le rendement énergétique des navires.

Il est prévu que le lancement officiel du projet GloMEEP et de l'équipe spéciale chargée du projet à l'échelle mondiale, ainsi que les réunions inaugurales, auront lieu pendant et après la conférence.

Des mesures techniques et opérationnelles obligatoires relatives au rendement énergétique ont été adoptées par les Parties à l'Annexe VI de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) le 1er juillet 2011 et elles sont entrées en vigueur le 1er janvier 2013.

Ces règles rendent obligatoires l'indice nominal de rendement énergétique (EEDI) à l'égard de certains types de navires neufs, ainsi que le plan de gestion du rendement énergétique du navire à l'égard de tous les navires. Depuis l'entrée en vigueur des règles relatives au rendement énergétique des navires en 2013, de nouveaux travaux ont été entrepris en vue d'élargir le champ d'application de l'EEDI à plusieurs autres types de navires, de poursuivre l'élaboration de directives à l'appui de l'application uniforme des règles et de promouvoir le transfert de technologies.

Il ressort de la Troisième étude de l'OMI sur les émissions de gaz à effet de serre (2014) que les transports maritimes internationaux ont émis 796 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO2) en 2012 (soit 2,2 % des émissions mondiales de CO2), contre 885 millions de tonnes en 2007 (soit 2,8 % des émissions mondiales de CO2).

Toutefois, les scénarios de l'étude correspondant au statu quo prévoient que l'augmentation des émissions de CO2 provenant des transports maritimes devrait être comprise entre 50 et 250 % d'ici 2050, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et du secteur de l'énergie.

Source : www.imo.org

(IMO – l'Organisation maritime internationale – est l'agence spécialisée des Nations Unies chargée de la sûreté et la sécurité de la navigation et de la prévention de la pollution marine par les navires.)